



RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada (CSC) – Service
correctionnel Canada (SCC)

GEN-PRA-501-Bid Receiving (PRA)
<BidReceiving.GEN-PRA-
501@CSC-SCC.GC.CA>

Attention : Janet Nelson
Solicitation number / insérer le numéro de l'invitation)
50100-22-4078627

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Issuing Office – Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC)
Regional Headquarters, Prairies
3427 Faithfull Avenue
SASKATOON, SK S7K 8H6

Title — Sujet: Translation Services	
Solicitation No. — No. de l'invitation 50100-22-4078627	
Solicitation Amendment No. — No. de modification de l'invitation 001	Date: August 16, 2022
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG 50100-22-4078627	
Solicitation Closes — L'invitation prend fin at /à : 2 :00 PM CST on / le : September 2, 2022	
F.O.B. — F.A.B. Plant – Usine: ___ Destination: ___ Other-Autre: ___	
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à: 501contracts@csc-scc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 306-659-9300	Fax No. – No de télécopieur:
Destination of Goods, Services and Construction: Destination des biens, services et construction:	
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes	



Solicitation Amendment 001 is issued to

1. Respond to questions 1 through 12 received during the solicitation period;

1. Questions and Answers 1 through 12:

Question 1: M1 states that “Each Translator’s Certification must show that the Translator is certified to provide translation in both official languages English and French”. It is not common practice, in Canada, for translators to get certified in both language combinations. There are therefore very few translators who are certified in both languages. It is our recommendation that M1 be amended to request the services of a specific number of certified translators from English to French and a specific number of certified translators from French to English.

Answer 1: As per solicitation – no change.

Question 2: For M3, it is a requirement that all resources work from the Bidder’s office? Please note that it has become common place for resources to work remotely, while respecting all security requirements. In this instance, a resource working remotely would still be working from a network housed at the listed address. Would providing the address of the office be considered “proof”? Please clarify the requirement.

Answer 2: As per solicitation 1.5 Location of work: The Contractor must perform the work at the Contractor’s place of business in Canada.

Note: ITSEC is required at the place of business as well as the translation request should not leave the Contractor’s place of business unless communicating with the project authority in a secure manner.

Question 3: Annex A, Item 1.4 states that “work will consist of approximately 25% of documents submitted as hand written material and 75% of documents in typed format to be translated to typed format”.

a. Please confirm if the 75% will be provided in MS Word.

Answer 3 a.: The 75% will include documents in PDF and MS Word. See 1.4 sentence 2 in Statement of Work. No change to Solicitation.

For the 25% which will be hand written, please note that this has a great impact on a supplier’s process for translation, and carries significant additional costs.

i. We ask that CSC consider amending the Pricing schedule to allow Bidders to price these requests separately. The price per word could be the same, but an hourly rate for formatting and handling should be added.

Answer 3 i: Please include additional costs when calculating your price per word.
No change to Solicitation.

Question 4: Annex A also mentions that some requests could be requested on an urgent basis, but the Pricing schedule does not allow Bidders to offer a rush rate. Please consider amending.

Answer 4: Agreed upon time is allotted per submission; if an urgent translation is required it would change the timing order of the previous requests (this happens in less than 5% of the work). See Statement of Work 1.4. No change in solicitation.

Question 5: As it pertains to Annex A, Item 1.8, is it acceptable if the Contractor works with freelance resources, provided that they are approved and under contract to provide specific work under the contract with CSC?



Answer 5: Translators should be an employee of the Translation Company. See 3.2 of Part 6, 1.5 of Statement of Work; and as per 1.8 By submitting a proposal/bid, the Contractor agrees not to subcontract any work without the prior approval of the Project Authority. Mandatory Criteria - M3 states 100% of the translators working on CSC Documentation must work in the office – the Translation Company must apply for the Security Clearances of the Company and the Translators.

Question 6: What percentage of the requirements will be classified “Protected B”?

Answer 6: Minimum 75%

Question 7: It is mentioned that 25% of the work will consist of translating handwritten documents. Is it possible to include in our financial proposal an hourly rate for transcribing handwritten documents, plus per word rate for translating the transcribed text?

Answer 7: Please include additional costs when calculating your price per word. No change to Solicitation.

Question 8: Is the supplier expected to reproduce the format of the original document? For handwritten documents, will Correctional Services Canada provide templates for the most common report formats?

Answer 8: Yes, common report formats can be provided in MS Word or PDF formatting.

Question 9: What is the expected work pace (words per working day per translation request) for the regular translation service?

Answer 9: Estimating 2,000 words/day. See Statement of Work 1.1 Background for reference.

Question 10: On average, how many words does a document contain that needs to be processed urgently?

Answer 10: Estimating 1000 words on average, contained in a document that needs to be processed urgently.

Question 11: How many suppliers will be selected for this Request for Proposal?

Answer 11: One

Question 12: Is the supplier expected to offer evening or weekend services?

Answer 12: No

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



La modification 001 à l'invitation est émise pour:

1. Répondre aux questions 1 à 12 reçues au cours de la période d'invitation; et,

1. Questions et réponses 1 à 12:

Question 1: L'O1 stipule que « Le document d'agrément de chaque traducteur doit montrer que celui-ci est agréé pour fournir des traductions dans les deux langues officielles, c'est-à-dire le français et l'anglais. » Il n'est pas pratique courante, au Canada, que les traducteurs soient agréés dans les deux langues. Par conséquent, très peu de traducteurs sont agréés dans les deux langues. Nous recommandons que l'O1 soit modifiée afin que soient demandés les services d'un nombre précis de traducteurs agréés de l'anglais au français et d'un nombre précis de traducteurs agréés du français à l'anglais.

Réponse 1: En conformité à l'invitation – aucun changement.

Question 2: En ce qui a trait à l'O3, est-il obligatoire que toutes les ressources travaillent à partir des locaux du soumissionnaire? Il convient de noter que les ressources travaillent désormais habituellement à distance, tout en respectant toutes les exigences en matière de sécurité. Dans le présent cas, une ressource en télétravail travaillerait tout de même sur un réseau hébergé à l'adresse indiquée. Serait-il suffisant de fournir l'adresse du bureau comme « preuve »? Veuillez préciser l'exigence.

Réponse 2: Conformément au point 1.5 Lieu de travail de l'invitation :

L'entrepreneur doit accomplir le travail à son lieu d'affaires au Canada.

Remarque : Le lieu de travail doit comporter un service de sécurité de la TI, et la demande de traduction ne devrait pas sortir du lieu d'affaires du soumissionnaire, à moins d'une communication avec le chargé de projet en toute sécurité.

Question 3: Le point 1.4 de l'annexe A indique qu'« [e]nviron 25 % du travail consistera à traduire des documents manuscrits et 75 % à traduire des documents dactylographiés et tous devront être fournis en format dactylographié. »

a. Veuillez confirmer si les 75 % seront en format MS Word.

Réponse 3 (a) : L'invitation indique en format dactylographié seulement – les 75 % comprendront des documents en PDF et MS Word. Voir la deuxième phrase du point 1.4 de l'Énoncé des travaux. Aucun changement à l'invitation.

Pour les 25 % qui seront des documents manuscrits, veuillez noter que ce type de document a de grandes répercussions sur le processus de traduction du fournisseur et entraîne des coûts additionnels importants.

- i. Nous demandons au Service correctionnel du Canada (SCC) d'envisager de modifier l'annexe sur les paiements afin que les soumissionnaires puissent établir une grille tarifaire distincte pour ces demandes. Le tarif au mot pourrait être le même, mais un taux horaire pour le formatage et la manipulation pourrait être ajouté.

Réponse 3 (i) : Veuillez inclure les coûts additionnels dans le calcul du tarif au mot. Aucun changement à l'invitation.

Question 4: L'annexe A mentionne également que certaines demandes peuvent être demandées en urgence, mais l'annexe sur le tarif ne permet pas au soumissionnaire de demander un tarif d'urgence. Veuillez envisager d'apporter des modifications.

Réponse 4: Le temps convenu est accordé par soumission. Si une traduction urgente est demandée, elle changerait le délai des demandes précédentes (cela se produit dans moins de 5 % des demandes). Voir le point 1.4 de l'Énoncé des travaux. Aucun changement à l'invitation.



Question 5: En ce qui concerne le point 1.8 de l'annexe A, est-il acceptable que l'entrepreneur travaille avec des pigistes, pour autant qu'ils soient approuvés et liés par contrat afin d'exécuter les travaux prévus au contrat conclu avec le SCC?

Réponse 5: Les traducteurs doivent être des employés de l'entreprise de traduction. Voir le point 3.2 de la partie 6, le point 1.5 de l'Énoncé des travaux et le point 1.8. En présentant une proposition/offre, l'entrepreneur accepte de ne pas faire appel à des sous-traitants sans l'approbation préalable du chargé de projet. Le critère obligatoire O3 indique que la totalité des traducteurs affectés aux documents du SCC travaille au bureau de l'entrepreneur – l'entreprise de traduction doit obtenir des cotes de sécurité pour l'entreprise et les traducteurs.

Question 6: Quel pourcentage des exigences sera classifié « Protégé B »?

Réponse 6: Au moins 75

Question 7: Il est mentionné que 25% du travail consistera à traduire des documents manuscrits. Est-il possible d'inclure dans notre proposition financière une tarification horaire pour la transcription des documents manuscrits à laquelle s'ajoutera la tarification au mot pour la traduction du texte transcrit?

Réponse 7: veuillez inclure les coûts supplémentaires lorsque vous calculez votre tarif au mot. Aucun changement à la demande de propositions.

Question 8 : Est-il attendu du fournisseur de reproduire la mise en page du document initial? Concernant les documents manuscrits, est-ce que Services Correctionnels Canada fournira des gabarits pour les formats de rapports les plus courants?

Réponse 8: oui, les rapports courants peuvent être fournis en format Word ou PDF.

Question 9: Quel est le rythme de travail attendu (mot par jour ouvré par demande de traduction) pour le service régulier de traduction?

Réponse 9: environ 2 000 mots par jour. Consultez la section 1.1 Contexte dans l'énoncé des travaux à titre de référence.

Question 10 : Combien de mots en moyenne contient un document devant être traité en urgence?

Réponse 10: environ 1 000 mots en moyenne, dans un document qui doit être traité en urgence.

Question 11 : Combien de fournisseurs seront retenus dans le cadre la présente demande de proposition?

Réponse 11: un.

Question 12 : Est-il attendu du fournisseur d'offrir des services de soirée ou de fin de semaine?

Réponse 12: non.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.